Complément Vérifier, Réceptionner et Réaliser la maintenance des échafaudages de pied - R408

R408

COMPLEMENT VERIFIER, RECEPTIONNER & REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Échafaudage fixe R408 : utiliser et vérifier en sécurité

Public Visé

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres, montés par l'entrerpise, conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.
Ou
Toute personne ayant à prévoir, à commander et/ou à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Pré Requis

Avoir suivi et validé le module "monter, démonter, utiliser et réaliser la verification journalière" R408 sur 3 jours.
Aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges,
Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation et/ou montage ou encadrement de chantier,
Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et plans),
Maitriser les mathématiques élémentaires et la lecture courante de plans.

Les + métier

Selon R408 et en application du décret
du 01.09.2004 et de l'arrêté du 21.12.2004.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Se situer et être acteur de la prévention des risques,
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications à effectuer
Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied,

Méthodes pédagogiques

Exposé théorique interactif alternant des séquences théoriques (à l'aide de powerpoint, de photos et de vidéos),
la présentation du matériel de sécurité, des échanges en fonction du vécu des participants, des démonstrations et des exercices pratiques.
La formation alterne les parties théoriques et pratiques sur le principe de 40 % en théorie et 60% en pratique.
Mises en situation des stagiaires par équipe de quatre. Chaque participant devra réaliser chacun des ateliers proposés.
Analyses et actions correctives données pour chaque stagiaire.
Remise d'un support de cours à chaque stagiaire.
Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'une attestation de formation.

Parcours pédagogique

Se situer et être acteur de la prévention
Appréhender les enjeux de la prévention,
Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs,
Communiquer, rendre compte : informer le responsable de chantier, savoir réagir en cas de danger immédiat ou en cas d'accident,
Signaler les situations dangereuses
Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique).

Les différents types d'échafaudages et leur domaine
Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
Connaître les éléments d'un échafaudage,
L'importance des protections collectives.

Comprendre et exploiter la notice du fabricant

Le cadre règlementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification
Se référer au cadre réglementaire des vérifications

Réaliser l'examen d'adéquation
Cet examen consiste à vérifier que l'échafaudage est approprié aux travaux que l'utilisateur prévoit d'effectuer, ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'échafaudage définies par le fabricant : exploiter le cahier des charges, prendre en compte l'environnement, identifier les risques et définir les mesures de prévention associées, établir le bilan des charges, vérifier la résistance des appuis d'après la descente de charge, la conformité du système d'échafaudage et que la configuration du montage est prévue par la notice du

fabricant.

Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
Cet examen consiste à s'assurer que l'échafaudage est monté et installé de façon sûre, conformément à la notice d'instructions du fabricant ou, lorsque la configuration de montage ne correspond pas à un montage prévu par la notice, conformément au plan de montage établi par une personne compétente : l'implantation, le montage des appuis, des montants, des protections collectives, des planchers et des moyens d'accès, apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages, la présence de tous les éléments de calage, le positionnement/nombre et montage des contreventements, la bonne fixation des filets et bâches, la présence et le contenu des affichages.

Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
Cet examen consiste à vérifier le bon état de conservation des éléments constitutifs de l'échafaudage, pendant toute la durée de son installation : la présence et la bonne installation des dispositifs de protection collective et des moyens d'accès, l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité, la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments, la bonne tenue des éléments d'amarrage et l'absence de désordre au niveau des appuis et des surfaces portantes, la présence de tous les éléments de calage et de stabilisation ou d'immobilisation, la bonne fixation des filets et des bâches sur l'échafaudage, ainsi que la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure, le maintien de la continuité, de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher, la visibilité des indications sur l'échafaudage relatives aux charges admissibles, l'absence de charges dépassant ces limites admissibles et d'encombrement des planchers.

Les circonstances qui imposent la vérification d'un échafaudage avant mise ou remise en service

Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception
Renseigner le compte-rendu / le procès- verbal
Rédiger des observations
Formuler un avis argumenté et les mesures à prendre.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur,
Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage,
Respecter les limites de charges,
Maintenir l'échafaudage en sécurité,
Tenir compte de la coactivité sur les chantiers.

Mises en situation pratique et validation des acquis
Analyses des pratiques et actions correctives à chaque stagiaire.

Moyens pédagogiques

Plateforme pédagogique comprenant :
Salle de cours équipée d'un paper-board et d'un vidéo-projecteur.
2 échafaudages MDS conformes à la R408 avec moyens de levage et notices d'utilisation (NF),
Espace de formation dédié,
Outillages nécessaires.
EPI conformes et vérifiés en prêt si les apprenants ne sont pas équipés.
Extractomètre,
Matériel pour réaliser des ancrages

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé ayant validé l'attestation de reconnaissance selon le dispositif national de formation Assurance maladie risques professionnels / INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation:
Observations / Mises en situation
Tests / Questionnaires/QCM
Autres : .....

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 3 à 8 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **330.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com